

Communiqué de presse 27 avril 2020

Masques grand public La CLCV souhaite 3 mesures d'accompagnement

La CLCV a été informée vendredi du plan du gouvernement concernant les masques grand public. Les modèles standards seront disponibles à partir du 4 mai dans les commerces de grande distribution, les bureaux de tabac et pharmacies. Il sera aussi possible d'en élaborer soimême à partir de tutoriels de spécification.

La CLCV appelle les particuliers à suivre ces prescriptions et à acheter un volume raisonnable de masques correspondant à leurs besoins, le surstockage pouvant être un facteur de pénurie.

Par ailleurs la CLCV émet, en la matière trois requêtes à destination des pouvoirs publics :

- Une mise à disposition large des masques dans les points de vente. Le gouvernement ne peut pas demander aux Français le port systématique s'il y a pénurie ou si l'accès aux masques est trop contraint.
- **Prévoir un encadrement des prix** a minima pour le modèle de masque le plus standard afin d'éviter des envolées de prix qui nuiraient tant au pouvoir d'achat qu'à l'effectivité d'un port systématique.
- Organiser des distributions gratuites auprès des populations en situation financière difficile. On ne peut pas demander aux personnes qui ont déjà du mal à se nourrir, de consacrer de l'argent sur ce point.

La CLCV, notamment par le biais de son réseau local joignable par téléphone, se tient aux côtés des consommateurs **et assure une veille du marché pour lutter contre les arnaques** et les fausses allégations.

La CLCV relaie sur son site Clcv.org l'ensemble des informations données par le gouvernement sur les masques grand public qu'il demande aux particuliers de porter dans l'espace public.